

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP et des CAFEP-CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPLP et du CAFEP-CAPLP, section génie industriel option bois, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Régis RIGAUD
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidents

M. François DREYDEMY
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de BORDEAUX

M. Patrice RICHARD
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de NANCY-METZ

Secrétaire général

M. Olivier PARIS
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

Membres du jury

M. Julien ANDRE
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

M. Yves BASTIEN
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

Mme Hélène CLAUZEL
Professeure de lycée professionnel

Académie de VERSAILLES

Mme Veronique DAGES
Professeure de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Mme Nathalie DUMONT
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de BESANCON

M. Robert GESTRAUD
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Ludovic GIRE
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. ERIC GIROUD
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LYON

M. Thierry GOELLER
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de BESANCON

M. Renald JACQUIN
Professeur certifié

Mme Anne-Laure LE CALVEZ
Professeure de lycée professionnel

M. Edouard LETERME
Professeur de lycée professionnel

M. Nicolas MAI
Professeur de lycée professionnel

Mme Karine RAVIART
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

Académie de RENNES

Académie de LILLE

Académie de NANCY-METZ

Académie de NANCY-METZ

Examinatrices spécialisées

Mme Corinne LAMBERT
Administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Mme Pascale LEMAITRE
Personnel de direction

Mme Sabine PEDRAZZINI KICIAK
Personnel de direction

Mme Adeline WILLAUME BABIN
Personnel de direction

Académie de NANTES

Académie de NANCY-METZ

Académie de NANCY-METZ

Académie de NANCY-METZ

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 05 mars 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

